

LES ÉTUDES

DE L'INSTITUT PARIS REGION



SOCIÉTÉ - HABITAT

Septembre 2023

CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS FRANCILIENS

EXPLOITATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE
CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS EN 2020



www.institutparisregion.fr

L'INSTITUT
PARIS
REGION

CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS FRANCILIENS

EXPLOITATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS 2020

Septembre 2023

L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49

www.institutparisregion.fr

Directeur général : Nicolas Bauquet

Directeur général adjoint, coordination des études : Sébastien Alavoine

Département Habitat & Société : Martin Omhovère, directeur de département

Étude réalisée par Corinne De Berny

N° d'ordonnancement : 2.23.011

Crédit photo de couverture : L'Institut Paris Region et le Conseil régional d'Île-de-France / Séverine Carreau

En cas de citation du document, merci d'en mentionner la source :

Auteur (nom, prénom) / Titre de l'étude / L'Institut Paris Region / année

Remerciements : Feres Belghith, directeur de l'observatoire national de la vie étudiante.

Sommaire

Sommaire	1
Introduction	2
1. Une population très diversifiée	3
2. Un accès tardif à un logement autonome	6
3. Une pratique répandue du travail rémunéré	9
4. Une population très mobile	11
5. Des services aux étudiants peu utilisés.....	14
6. Une intégration limitée à la vie de campus	18
Conclusion	22
Bibliographie	24

Introduction

Dans un contexte marqué par une forte progression des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur et par les effets délétères de la crise sanitaire sur la population étudiante, le nouveau Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation adopté par la Région Île-de-France pour la période 2023-2028 a retenu comme premier axe stratégique l'amélioration des conditions de vie, d'études, de formation et de recherche au sein des campus franciliens, facteurs de réussite et d'attractivité. De son côté, le rectorat de la région académique Île-de-France a confié en mai 2022 une mission d'analyse et d'accompagnement sur la vie étudiante à Monique Ronzeau, présidente de l'Observatoire de la vie étudiante. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche a aussi fortement incité chaque établissement à prendre part aux dialogues territoriaux organisés sous l'égide des recteurs et à se doter de schémas directeurs de vie étudiante afin de répondre aux attentes et besoins de ses étudiants.

Depuis le début des années 1990, la connaissance des étudiants et de leur mode de vie a beaucoup progressé grâce à la réalisation d'une enquête nationale auprès d'un échantillon représentatif des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français. Mise en œuvre tous les trois ou quatre ans par l'Observatoire national de la vie étudiante, cette enquête aborde de multiples questions : ressources et dépenses, activités rémunérées, logement, conditions d'études, santé, etc. Une exploitation des dernières données disponibles a été réalisée à l'échelle de la région Île-de-France dans l'objectif de mieux identifier les spécificités de la vie étudiante sur ce territoire. Les résultats sont présentés en six chapitres ayant trait au profil social des étudiants, à leurs conditions de logement, à l'exercice d'activités rémunérées, aux modalités de déplacement vers le lieu d'études, et enfin à leur ancrage sur les campus.

Présentation de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2020

Pour la 9^{ème} édition de l'enquête, plus de 250 000 étudiants ont été invités à répondre au questionnaire entre le 12 mars et le 25 mai 2020, période marquée par le premier confinement sanitaire. Avec une participation de près de 100 000 étudiants, l'enquête Conditions de vie des étudiants 2020 enregistre ainsi un taux de réponse brut inédit de 39 %.

Le champ de l'enquête couvre les universités et grands établissements, les sections de techniciens supérieurs (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, les écoles d'ingénieurs, les écoles de management reconnues par l'État et les écoles d'art et d'architecture sous tutelle du ministère de la culture et de la communication. Il regroupe 83 % de l'ensemble des étudiants français.

Sur 60 014 réponses exploitables, 11 753 émanent d'étudiants résidant en région Île-de-France. Parmi eux, 6 314 étaient inscrits dans une formation universitaire (hors santé et IUT), 794 dans une formation universitaire de santé, 1 010 en IUT, 249 en STS, 1 081 en CPGE, 1 388 en école d'ingénieurs, 424 en école de commerce, 475 en école d'art et d'architecture et 28 dans un grand établissement.

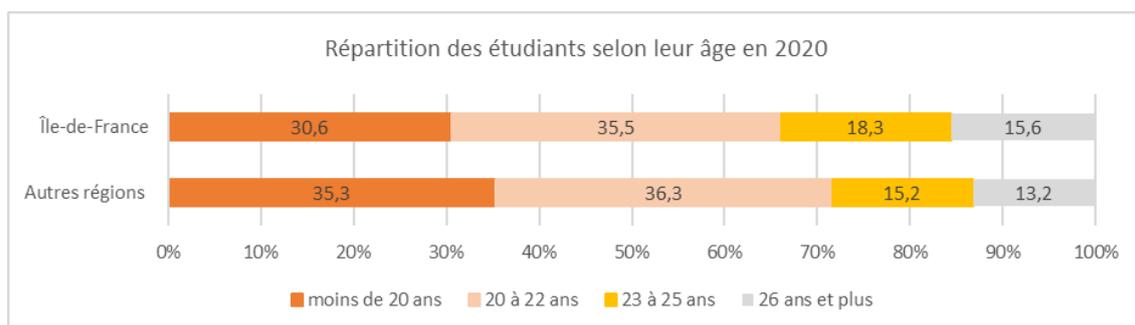
Deux autres enquêtes ont été menées par la suite sur un périmètre plus restreint d'étudiants : l'enquête « La vie d'étudiants confinés » en juin-juillet 2020 auprès des primo-entrants dans l'enseignement supérieur, et l'enquête « La vie étudiante en temps de pandémie » en juin-juillet 2021 auprès des autres étudiants. Une nouvelle enquête Conditions de vie s'est déroulée au printemps 2023.

1. Une population très diversifiée

La population étudiante de l'Île-de-France forme un ensemble hétéroclite tant ses caractéristiques divergent en termes d'âge, de statut, d'origine géographique ou de classes sociales. Elle se répartit dans différentes filières et établissements dont le recrutement diffère assez sensiblement.

Des étudiants un peu plus âgés en Île-de-France

Un tiers des étudiants franciliens sont âgés d'au moins 23 ans, une proportion supérieure à celle observée dans les autres régions (28 %). C'est dans les écoles d'art et d'architecture que les études se prolongent le plus, avec 50 % d'étudiants âgés d'au moins 23 ans. Cette part est également forte dans les écoles de commerce et de gestion (48 %), les formations universitaires de santé (43 %) et les autres formations universitaires (40 %). En Île-de-France, les étudiants inscrits aux niveaux master et doctorat sont proportionnellement plus nombreux (41 %) que dans les autres régions françaises (33 %)¹.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

L'allongement de la durée des études s'explique également par l'importance des reprises d'études après une interruption. Près d'un étudiant francilien sur cinq déclare ainsi avoir déjà interrompu ses études après son entrée dans l'enseignement supérieur pour une durée au moins égale à un an, 8 % avant même d'obtenir un premier diplôme, et 11 % après avoir obtenu un premier diplôme. Ces proportions sont à peine moins élevées dans les autres régions (respectivement 7 % et 10 % des étudiants). Dans l'ensemble, 13% déclarent relever de la formation continue avec un âge moyen de 28 ans, contre près de 24 ans pour les alternants et près de 22 ans pour les étudiants en formation initiale.

Les réorientations, elles aussi très fréquentes, contribuent tout autant à prolonger le parcours des étudiants concernés. Ainsi, les 35 600 candidats franciliens en réorientation en 2021 représentaient 19,7 % de l'ensemble des candidats franciliens inscrits sur la plateforme Parcoursup d'affectation dans l'enseignement supérieur (et 13,8 % des admis)².

Une région très attractive au-delà de ses frontières

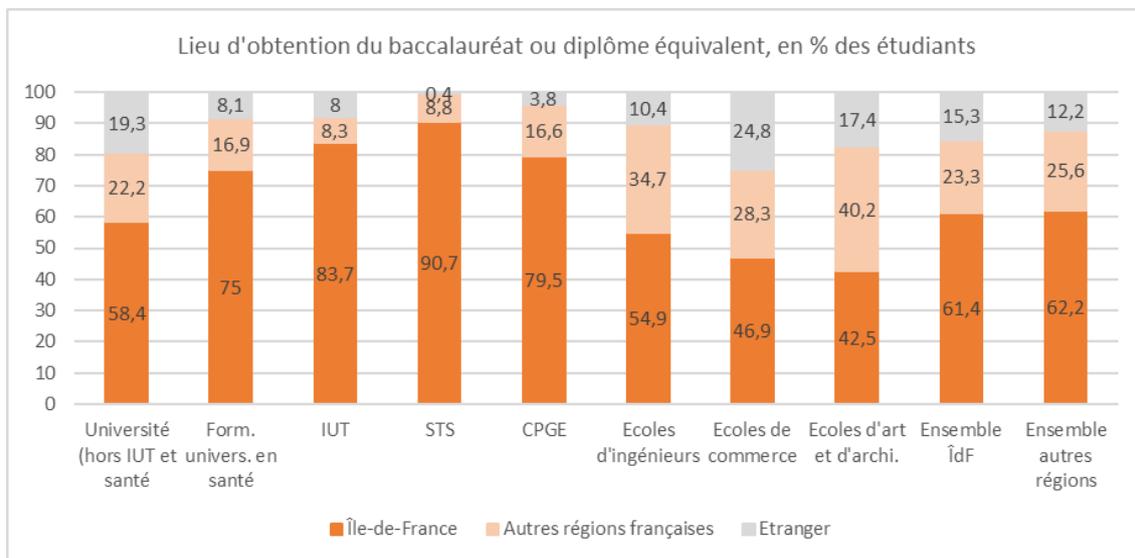
En 2020, près de quatre étudiants franciliens sur dix n'étaient apparemment pas originaires de la région. En effet, si 61 % d'entre eux ont obtenu leur baccalauréat ou équivalent en Île-de-France, 15 % l'ont obtenu dans un pays étranger et 23 % sur le reste du territoire français. Les formations recrutant le plus d'étudiants non franciliens sont celles, sélectives, dispensées dans les écoles d'art et d'architecture (58 %), les écoles de commerce (53 %) et les écoles d'ingénieurs (45 %). Parmi elles, les écoles de commerce et les écoles d'art et d'architecture sont sur-représentées dans la région. Ainsi, plus de 36 % des étudiants inscrits dans une école de commerce en France fréquentaient une école francilienne en 2019-2020³.

1-Si l'on s'en tient aux seuls établissements sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 47 % des inscrits en 2020-2021 dans la Région l'étaient en second ou en troisième cycle, contre 40 % dans les autres régions françaises. Source : MESR, STRATER Île-de-France, Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, juillet 2022.

2-Source : Corinne de Berny, La poursuite d'études supérieures, une demande très forte en Île-de-France, L'Institut Paris Region, mars 2023.

3-Source : MESR-SIES, Repères et références statistiques, édition 2020.

Inversement, les étudiants ayant obtenu leur baccalauréat ou équivalent en région Île-de-France sont 16 % à étudier dans une autre région française.



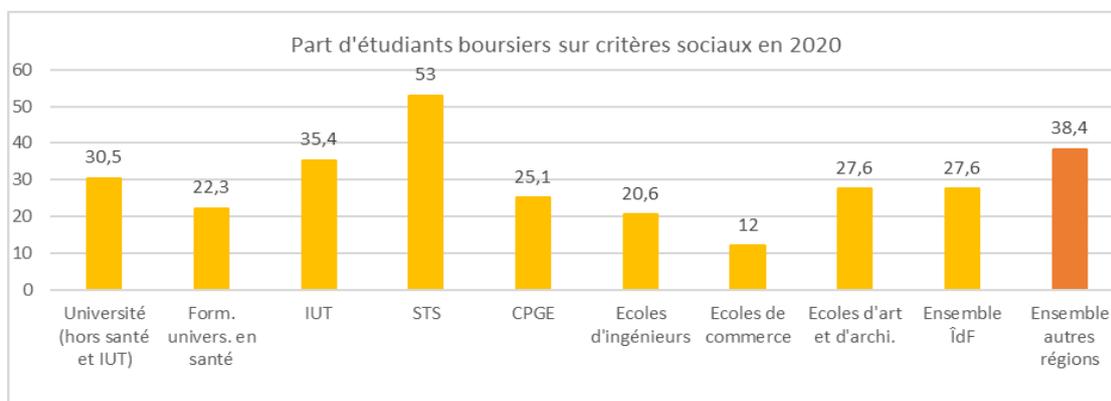
Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Un étudiant francilien sur six est de nationalité étrangère, soit 16,6 %, une proportion relativement stable par comparaison à celle observée en 2010, tandis qu'elle augmente un peu dans les autres régions (de 11% à 13% des étudiants). La plupart d'entre eux résident habituellement dans la région (10,9 %) ; les autres sont en mobilité encadrée (0,9 %) ou non encadrée (4,4 %) par un programme du type Erasmus+. Par comparaison aux autres régions, l'Île-de-France compte davantage d'étudiants de nationalité étrangère résidant habituellement en France ou en mobilité hors programme. Les écoles de commerce et de gestion sont de loin les plus attractives à l'international avec près de 27 % de leurs effectifs de nationalité étrangère, devant les formations universitaires hors santé (20 %). A l'inverse, les classes préparatoires aux grandes écoles, les sections de techniciens supérieurs et les formations universitaires en santé comptent moins de 10 % d'étudiants de nationalité étrangère.

Campus France évalue à 125 000 le nombre d'étudiants en mobilité internationale présents en Île-de-France durant l'année 2019-2020, représentant 34% de l'ensemble des étudiants internationaux présents en France⁴.

Des origines sociales qui diffèrent sensiblement selon la filière d'études

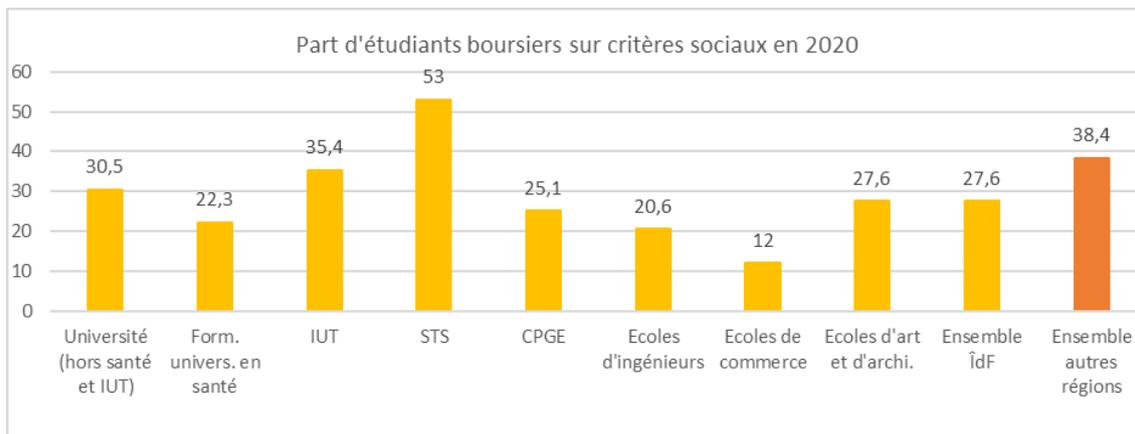
Si la poursuite d'études supérieures est plus fréquente chez les jeunes dont au moins un parent est lui-même diplômé de l'enseignement supérieur, le choix et l'accès aux différentes filières demeurent en France fortement déterminés par leur milieu d'origine. Ainsi, la part d'étudiants dont au moins un parent est diplômé de l'enseignement supérieur atteint 74 % dans les classes préparatoires aux grandes écoles et 67 % dans les écoles d'ingénieurs, alors qu'elle dépasse à peine 25 % dans les sections de techniciens supérieurs et 38 % dans les instituts universitaires de technologie.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

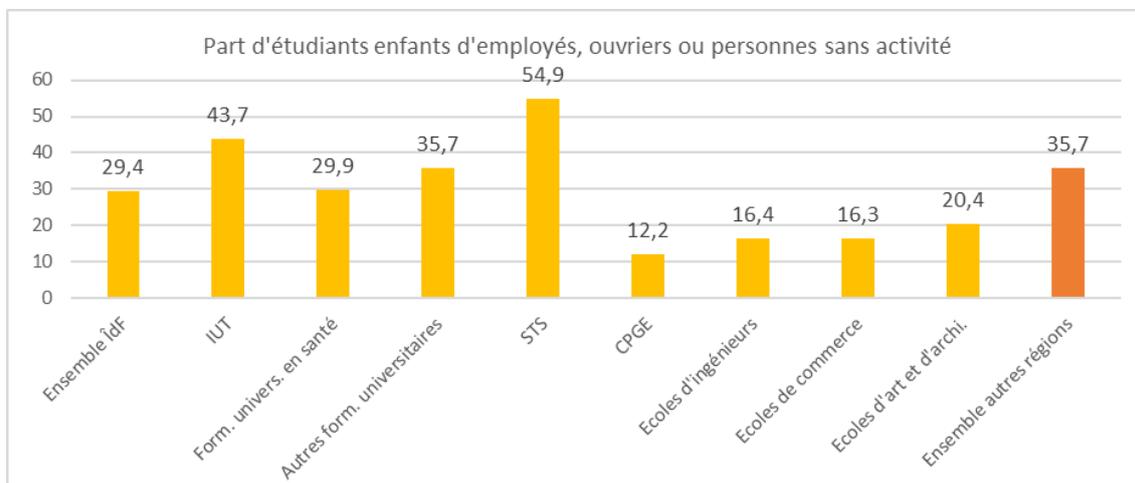
4-Source : Campus France, Chiffres clés 2021, mars 2021.

Un autre indicateur relatif à l'origine sociale des étudiants est le bénéfice d'une bourse d'Etat sur critères sociaux, calculée en fonction des revenus des parents, du nombre d'enfants à charge et de l'éloignement du lieu d'études. En moyenne, 28 % des étudiants franciliens la perçoivent, beaucoup moins que sur le reste du territoire national (38 %). La part des bénéficiaires varie de 12 % seulement dans les écoles de commerce à 53 % dans les sections de techniciens supérieurs. La part des étudiants boursiers est en hausse depuis 2010 en Île-de-France (+ 6 points), mais moins que dans les autres régions (+ 10 points). Parmi les étudiants franciliens bénéficiaires en 2020, 27 % perçoivent une bourse d'échelon 5, 6 ou 7, correspondant aux familles les plus démunies, contre 24 % dans les autres régions.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

En moyenne, 29 % des étudiants franciliens sont enfants d'employés, ouvriers ou personnes sans activité professionnelle, une proportion plus faible que celle observée dans les autres régions et qui varie aussi selon les filières d'études, avec des taux plus élevés dans les formations courtes professionnalisantes, et dans une moindre mesure dans les autres formations universitaires hors santé.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

On observe aussi une diminution progressive de la part d'étudiants d'origine modeste au fur et à mesure de la progression dans les études. Ainsi, la part des boursiers sur critères sociaux s'établit à 35 % des étudiants inscrits en premier cycle (trois premières années d'études), pour seulement 20 % des inscrits en second cycle (4^{ème} et 5^{ème} année d'études). Ces étudiants des catégories populaires semblent privilégier des études courtes menant rapidement à un emploi.

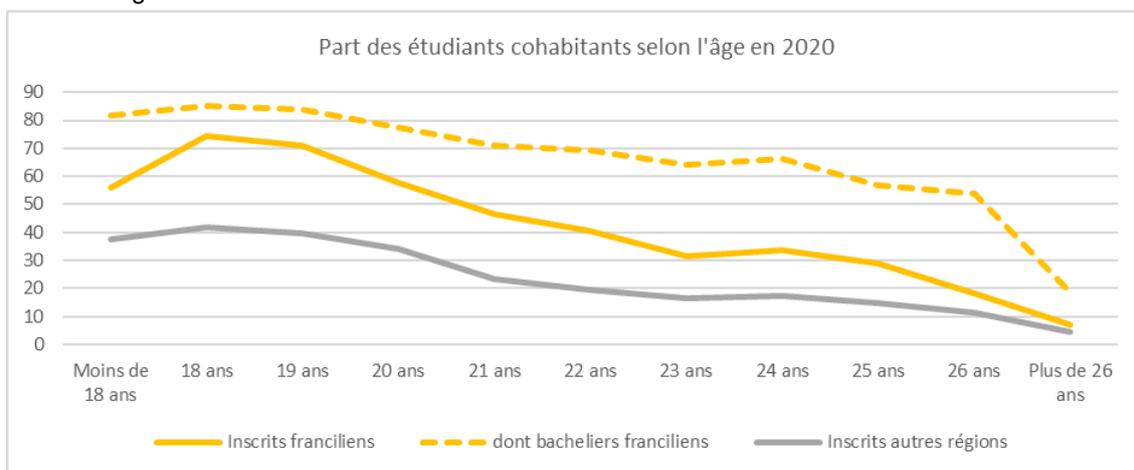
À la diversité des caractéristiques sociales des étudiants franciliens s'ajoutent celle de leurs modes de vie. Dans le domaine du logement tout particulièrement, l'Île-de-France se distingue des autres régions par un accès à l'autonomie résidentielle beaucoup plus tardif et sélectif qu'ailleurs en France.

2. Un accès tardif à un logement autonome

Les étudiants franciliens sont beaucoup plus souvent logés dans leur famille que sur le reste du territoire français. Ceux qui vivent de façon autonome résident principalement dans un logement locatif privé, et doivent faire face à des dépenses très élevées.

Près de la moitié des étudiants habitent chez leurs parents

En Île-de-France, 47 % des étudiants habitent encore chez leurs parents, une proportion nettement plus forte que dans les autres régions (27 %) et relativement stable depuis 2010. Cet écart peut s'expliquer par la densité et la diversité de l'offre d'enseignement supérieur dans la région, combinée à un important réseau de desserte par les transports en commun, dont les étudiants dépendent en grande partie (voir chapitre 4). Il résulte aussi de fortes tensions sur le marché locatif des petits logements, particulièrement coûteux en Île-de-France. La cohabitation avec les parents diminue progressivement avec l'âge, puisqu'elle passe de plus de 74 % à l'âge de 18 ans à 30 % pour les étudiants âgés de 25 ans.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

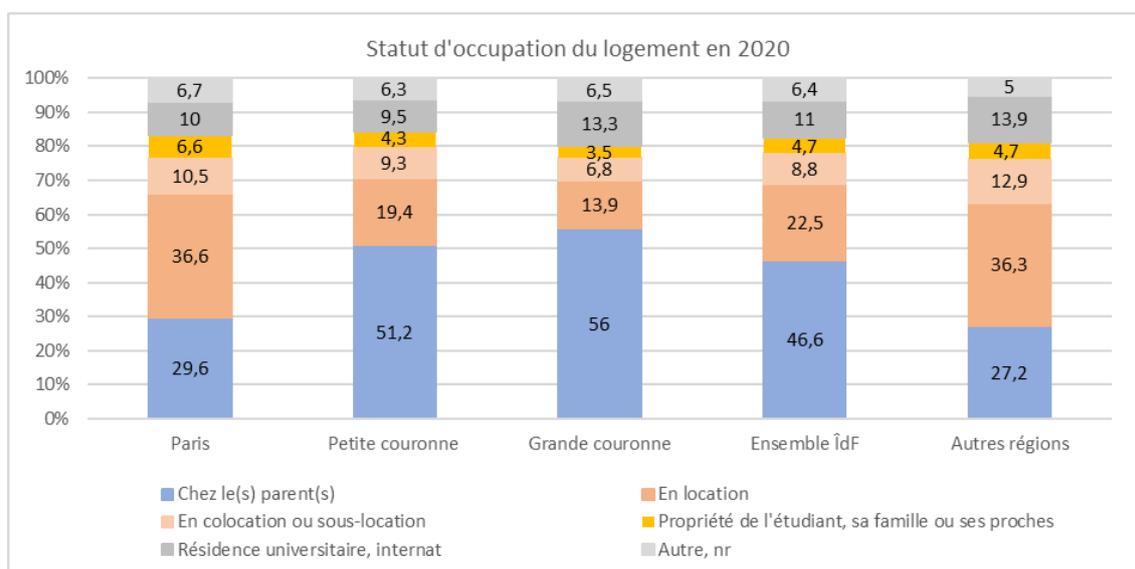
Parmi les étudiants ayant passé le baccalauréat en Île-de-France, la part de cohabitants atteint même 73 % en moyenne ; elle ne passe sous le seuil de 50 % qu'à partir de 27 ans. Elle apparaît encore plus forte pour ceux d'entre eux qui bénéficient d'une bourse sur critères sociaux : 82 % résident toujours chez leurs parents.

Le maintien des étudiants au domicile familial constitue une économie substantielle pour l'équilibre financier des ménages franciliens. Cependant, il se traduit pour une partie des étudiants par des trajets vers le lieu d'études particulièrement longs (voir chapitre 4). Certains d'entre eux peuvent aussi ne pas connaître au domicile familial des conditions de confort propices au travail studieux. Ainsi, des travaux menés à partir du recensement de la population de 2017 ont montré qu'en Île-de-France, 27% des étudiants cohabitants vivaient dans un logement suroccupé. Cette proportion atteignait même 40% des résidents en Seine-Saint-Denis et 37 % des résidents à Paris.

Les étudiants en provenance d'autres régions ou de l'étranger ont logiquement été contraints de quitter le domicile familial. Ils représentent 70% des étudiants logés de façon autonome en Île-de-France.

Le parc locatif privé, principal vecteur de la décohabitation

Les étudiants franciliens sont 23 % à être locataires de leur logement ; 11 % sont accueillis en résidence universitaire ou en internat et 9 % occupent un logement en colocation ou sous-location. Ces trois types d'hébergement sont davantage développés dans les autres régions, en particulier la location dans le parc locatif privé. Le mode de logement des étudiants franciliens varie sensiblement selon leur lieu de résidence. La part des étudiants logés chez leurs parents augmente en effet à mesure qu'on s'éloigne de la capitale, tandis que la part de locataires, colocataires ou sous-colocataires diminue. La part d'étudiants logés en résidence est la plus élevée en grande couronne. Ces écarts résultent d'une forte concentration des étudiants décohabitants à Paris (38%, contre 34% dans les départements de petite couronne et 28% dans les départements de grande couronne). C'est en effet à Paris que se concentrent à la fois le plus grand nombre d'étudiants au lieu d'inscription (44% des étudiants enquêtés), et le plus grand nombre de petits logements locatifs privés (55% des logements à Paris comportent une ou deux pièces principales pour une moyenne régionale de 32 %).



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Parmi les étudiants indépendants de leur famille, 59% résident dans un logement locatif (y compris en tant que colocataire ou sous-colocataire) et 20% en résidence universitaire (18%) ou en internat. Les étudiants de nationalité étrangère sont surreprésentés dans les résidences universitaires, dont ils représentent 30 % des occupants. D'après le recensement de la population, seulement 5% des étudiants décohabitants sont logés dans le parc social⁵.

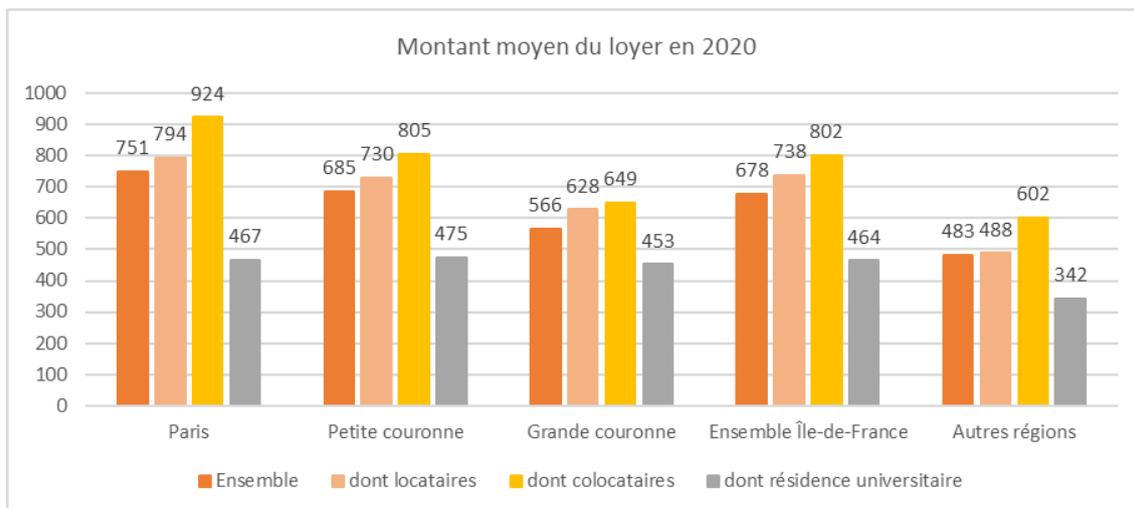
Un marché du logement difficilement accessible

Les difficultés d'accès à un logement adapté sur un marché particulièrement tendu et concurrentiel s'illustrent à travers le niveau élevé des loyers dont s'acquittent les étudiants franciliens : 680 € en moyenne chaque mois charges comprises, soit 40 % de plus que dans les autres régions. Il atteint même 750 € à Paris, contre 530 € dans les autres grandes villes françaises. Les étudiants sont les plus exposés aux loyers de marché les plus élevés du fait qu'ils arrivent pour la première fois sur le marché et qu'ils investissent de petits logements plus coûteux au mètre carré que les autres logements⁶.

Les résidences universitaires proposent des loyers plus modérés que le parc locatif privé (464 € par mois en moyenne en Île-de-France, 342 € dans les autres régions), en particulier les résidences gérées par les CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires), avec un loyer moyen de 380 € en Île-de-France.

5-Source : Corinne de Berny, Anne-Claire Davy, Lynda Pichard (Insee Île-de-France), Vinciane Bayardin (Insee), Vivre chez ses parents, une contrainte pour une partie des étudiants franciliens, L'Institut Paris Region, Note rapide Société-Habitat, n° 917, octobre 2021.

6-Selon les travaux de l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne, en janvier 2020, le loyer des emménagés récents est supérieur de 22 % à celui des ménages occupant leur logement depuis plus de dix ans. De plus, les emménagés récents dans un studio payent un loyer au mètre carré supérieur de 21 % au loyer moyen des nouveaux emménagés. Source : Marion Le Carrer (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement), Florence Lesage (DRIHL), Mariette Sagot, Les jeunes franciliens quittent de plus en plus tard le domicile parental, L'Institut Paris Region, Les Franciliens - Territoires et modes de vie, septembre 2021.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Pour faire face à ces dépenses importantes, 62 % des étudiants franciliens qui ne sont plus chez leurs parents bénéficient d'une aide au logement, (68 % dans les autres régions). Son montant s'élève en moyenne à 186 € en Île-de-France, représentant 27 % du loyer charges comprises, contre 34 % dans les autres régions. L'effet solvabilisant de l'aide s'accroît à mesure qu'on s'éloigne de la capitale : 25 % à Paris, 27 % en petite couronne et 31 % en grande couronne.

Autre signe d'un marché tendu, les étudiants décohabitants ont consacré plus de 5 semaines à trouver leur logement, une semaine de plus que dans les autres régions. Un quart ont déclaré des difficultés à trouver un cautionnement ou une garantie, contre 15 % seulement dans les autres régions françaises. Les étudiants de nationalité étrangère sont particulièrement concernés par ces difficultés (35 %).

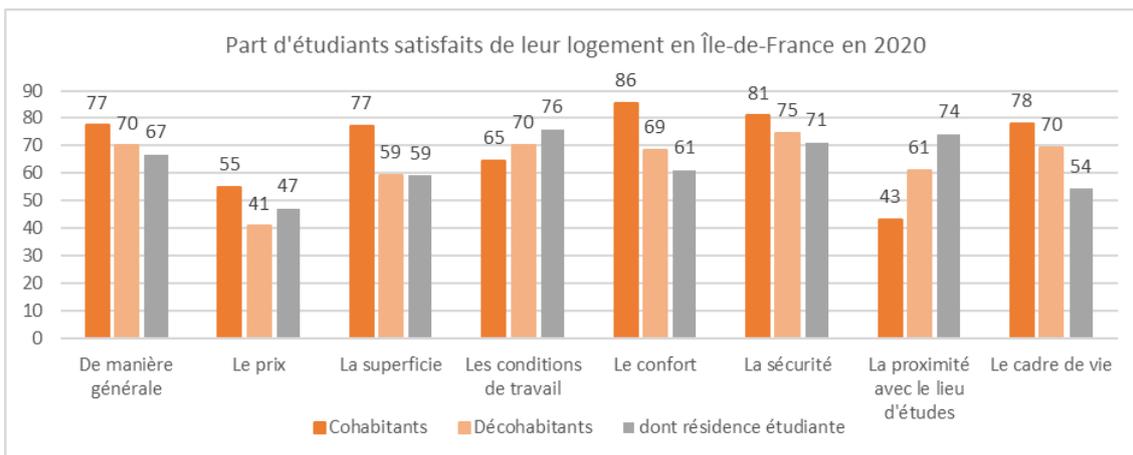
Les fortes tensions observées sur le marché locatif privé des petites surfaces s'expliquent par la ponction d'une partie de ce parc au profit des locations meublées touristiques, encore plus rémunératrices, et les effets de concurrence avec d'autres publics, comme les jeunes actifs. De plus, les dispositions de la loi Climat et résilience pourraient exclure un grand nombre de ces logements du marché locatif à partir de 2025 du fait de leurs mauvaises performances énergétiques⁷.

Des étudiants majoritairement satisfaits de leurs conditions de logement

Interrogés sur leur niveau de satisfaction par rapport à différents aspects de leur logement, les étudiants franciliens se déclarent majoritairement satisfaits, en particulier lorsqu'ils résident chez leurs parents (77 %). Le prix, comme la superficie, le confort, la sécurité et la qualité de vie sont mieux appréciés que lorsqu'ils occupent un logement indépendant. En revanche, la proximité au lieu d'études et les conditions de travail pour les études (calme, temps pour soi, pour étudier...) donnent davantage satisfaction aux étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents, tout particulièrement à ceux logés en résidence étudiante. Ces derniers apprécient moins, à l'opposé, le cadre de vie (commerces, espaces verts, nuisances sonores...), le confort et la sécurité de leur logement.

Dans les autres régions, la part d'étudiants satisfaits de leur logement est systématiquement supérieure à celle observée en Île-de-France, qu'ils résident ou non chez leurs parents. Le prix et la superficie des logements sont plus appréciés, ainsi que la proximité au lieu d'études pour les étudiants en logement indépendant.

7-En Île-de-France, près des deux tiers des logements de moins de 40 m² sont étiquetés E, F ou G. Source : Franziska Barnhusen, Sandrine Beaufils, Kevin Chaput (Insee), Philippe Serre (Insee) et Ivan Tissot (Insee), Sans travaux de rénovation énergétique, près d'un logement francilien sur deux bientôt interdit à la location, L'Institut Paris Region, Note rapide n°957, octobre 2022.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

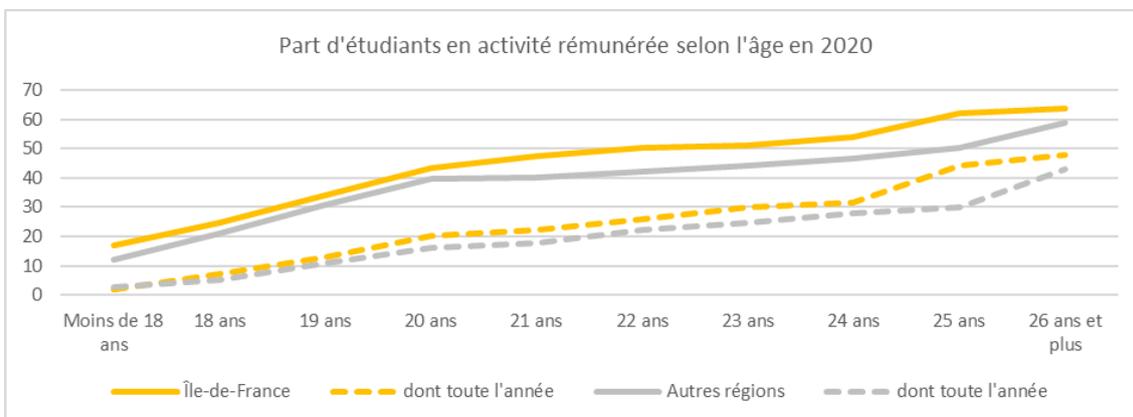
Vivre dans un logement autonome permet aux étudiants de passer moins de temps dans les transports et bénéficier de meilleures conditions de travail au domicile. Mais le coût d'une décohabitation reste un obstacle important dans la région, où le budget mensuel moyen d'un étudiant décohabitant culmine à 1 070 €, hors aides indirectes de la famille, soit 30 % de plus que dans les autres régions. Beaucoup d'étudiants franciliens exercent une activité rémunérée, le plus souvent sans rapport avec leurs études, pour équilibrer leur budget.

3. Une pratique répandue du travail rémunéré

Les étudiants franciliens exercent plus souvent qu'ailleurs une activité rémunérée, jugée indispensable pour vivre par le tiers d'entre eux. Ces activités sont relativement peu associées à des difficultés dans les études ou à un stress supplémentaire, sauf lorsqu'elles sont concurrentes aux études. Mais elles ne protègent pas tous les étudiants de la précarité financière.

Près de la moitié des étudiants franciliens exercent une activité rémunérée durant l'année

En 2020, la proportion d'étudiants franciliens exerçant une activité rémunérée durant l'année universitaire s'établissait à 45 %, 7 points au-dessus de la moyenne observée dans les autres régions. Un quart l'ont exercé durant toute l'année et 21 % de manière occasionnelle. Le taux d'activité augmente à mesure que les étudiants progressent en âge et dans leurs études, de 25 % à l'âge de 18 ans à 62 % à l'âge de 25 ans. Les étudiants logés de manière indépendante et les étudiants de nationalité étrangère résidant habituellement en France travaillent un peu plus fréquemment que les autres étudiants (respectivement 49 % et 51 %). C'est dans les formations universitaires, les écoles de commerce et les écoles d'art et d'architecture que les étudiants travaillent le plus en parallèle à leurs études.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

En revanche, les étudiants franciliens un peu moins nombreux à déclarer avoir travaillé durant l'été précédant la rentrée universitaire (44 % contre 54 % dans les autres régions).

Des activités indispensables pour vivre pour une partie des étudiants

Une origine sociale moins favorisée augmente un peu la probabilité d'exercer une activité rémunérée toute l'année, quelle que soit la tranche d'âge. Ainsi les étudiants dont les parents ne sont pas diplômés de l'enseignement supérieur sont 27 % à travailler durant toute l'année universitaire, contre 23 % des autres étudiants. Au contraire, le bénéfice d'une bourse sur critères sociaux diminue la probabilité pour les étudiants de travailler toute l'année (14 %). En ce sens, la bourse joue bien un rôle protecteur en permettant aux étudiants de consacrer le plus de temps possible à leurs études. Cependant, elle peut aussi se révéler insuffisante pour répondre aux besoins des étudiants, les obligeant alors à y renoncer au profit d'une activité rémunérée. Pour l'année 2019-2020, le montant mensuel des bourses sur critères sociaux variait de 102 € pour l'échelon 0 bis à 561 € à l'échelon 7, un montant insuffisant pour vivre dans un logement indépendant en l'absence d'une aide familiale complémentaire.

Parmi les étudiants franciliens exerçant une activité durant l'année, plus du tiers y consacrent au plus 6 heures dans la semaine, 30 % entre 7 et 17h, et 35 % au moins 18h. Au total, sur l'ensemble des étudiants, un sur dix travaille au moins à mi-temps et au moins 6 mois dans l'année. Les métiers les plus représentés sont la garde d'enfants (20 %), le soutien scolaire (17 %), et la vente dans le commerce ou la distribution (14 %). Seulement un étudiant sur quatre considère que cette activité est directement liée au contenu de ses études. L'alternance représente 9 % de ces activités en moyenne, 17 % lorsqu'elles durent toute l'année.

Les étudiants franciliens travaillant durant l'année sont un tiers à considérer que ces activités leur sont totalement indispensables pour vivre, une proportion comparable à celle observée dans les autres régions. Deux sur trois estiment aussi qu'elles permettent d'améliorer leur niveau de vie, assurent leur indépendance vis-à-vis des parents et facilitent l'acquisition d'une expérience professionnelle.

Un apport financier conséquent pour ceux qui en bénéficient

Un peu plus de quatre étudiants franciliens sur dix ont déclaré avoir perçu des revenus d'activité durant le second semestre de l'année universitaire, y compris indemnités de stage et revenus de l'alternance, pour un montant de plus de 790 € par mois en moyenne. Ceux résidant dans un logement indépendant ont perçu plus de leur activité que les autres : 939 € par mois en moyenne, contre 542 € pour les étudiants logés chez leurs parents. En moyenne, ces revenus représentent les deux-tiers des ressources totales dont disposent ces étudiants. Dans les autres régions, les montants apparaissent un peu moins élevés (703 € en moyenne, 765 € pour les étudiants décohabitants).

Un tiers seulement des étudiants ne travaillant pas durant l'année jugent avoir suffisamment de ressources, issues pour une part d'une activité rémunérée exercée durant l'été. Plus de la moitié d'entre eux préfèrent se consacrer entièrement à leurs études, et 36 % estiment ne pas avoir le temps de travailler en parallèle.

Lorsqu'ils exercent un métier en rapport avec leurs études ou un job étudiant⁸, six étudiants sur dix estiment que cette activité n'a pas de répercussions sur leurs résultats et sur leur bien-être. C'est moins souvent le cas lorsque cette activité entre en concurrence avec leurs études : 31 % déclarent qu'elle a un impact négatif sur leurs résultats d'études et 42 % qu'elle est une source de stress, de tension nerveuse.

Des situations de précarité un peu plus fréquentes en Île-de-France

Plusieurs questions posées aux étudiants permettent de mieux cerner leurs éventuelles difficultés financières. Ainsi, 7 % des étudiants franciliens ont déclaré connaître des difficultés très importantes (5 % dans les autres régions) ; 11% considèrent ne pas du tout avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels. Près d'un étudiant francilien sur dix a déposé une demande d'aide sociale exceptionnelle depuis le début de l'année universitaire. Enfin, plus du tiers ont renoncé à des soins ou équipements médicaux pour des raisons financières au cours de l'année.

8-Le job étudiant correspond à une activité rémunérée non liée aux études et exercée moins d'un mi-temps.

Afin de mesurer la fréquence des situations de précarité, l'Observatoire de la vie étudiante a construit un indicateur de précarité combinant des éléments objectifs (1^{er} quartile des revenus) et des éléments subjectifs (difficultés financières importantes et manque d'argent pour couvrir les besoins mensuels). Selon cet indicateur : 5,4 % des étudiants et étudiantes sont en situation de précarité en France et 6,1 % en Île-de-France⁹.

Une autre mesure de la « pauvreté absolue », calculée en référence à un revenu minimum nécessaire pour mener une vie décente, conclue à une surreprésentation des étudiants pauvres parmi les décohabitants non boursiers, en particulier en Île-de-France (17 %, contre 14 % dans les autres régions) et parmi les étudiants de nationalité étrangère. Elle souligne un risque accru de pauvreté pour les étudiants résidant en petite et en grande couronne parisiennes, et pour les étudiants qui quittent précocement leurs parents¹⁰.

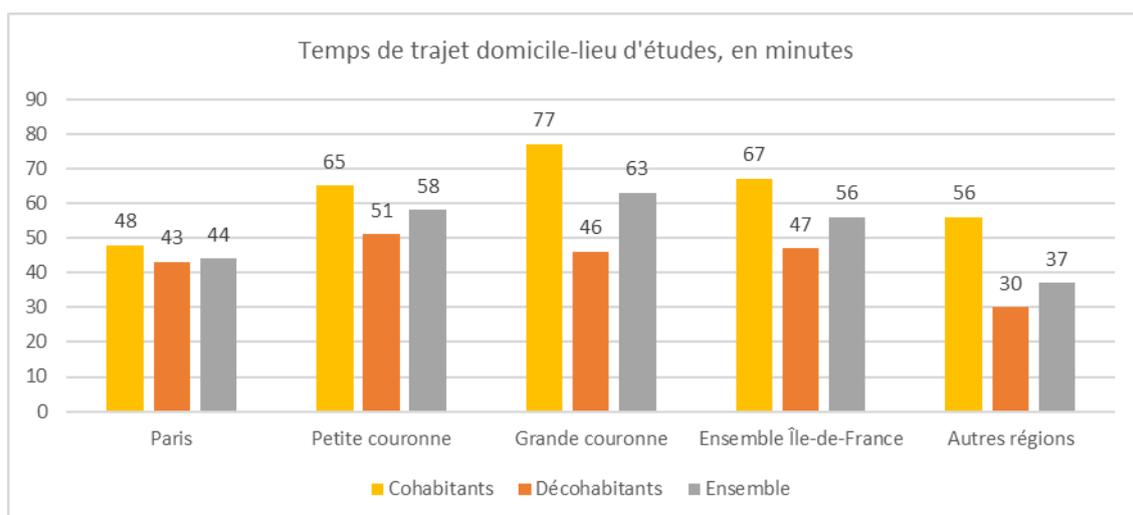
Si l'exercice d'une activité rémunérée apporte aux étudiants concernés un précieux complément de ressources, elle oblige une partie d'entre eux à multiplier leurs déplacements et donc le temps passé dans les transports, puisque 9 % seulement exercent cette activité au sein de leur établissement. Or les étudiants franciliens connaissent déjà des temps de transport en direction de leur lieu d'études très élevés.

4. Une population très mobile

Le temps de trajet moyen que connaissent les étudiants franciliens pour se rendre dans leur établissement est proche d'une heure. La plupart des déplacements s'effectuent principalement en transports en commun, dont les étudiants sont fortement dépendants mais apprécient peu le confort et la rapidité.

Des temps de trajet importants entre domicile et lieu d'étude en Île-de-France

En Île-de-France, la durée du trajet entre le domicile et le lieu d'étude atteint 56 minutes en moyenne en 2020, soit près de deux heures pour un aller et retour, contre 37 minutes dans les autres régions. Elle est la plus élevée pour les étudiants qui résident en grande couronne chez leurs parents (1h17), et la plus faible pour les décohabitants résidant à Paris (43 mn) ou en grande couronne (46 mn). Quitter le domicile familial permet donc bien de se rapprocher du lieu d'études, avec une durée moyenne des trajets inférieure de 20 minutes. Parmi les étudiants décohabitants, ceux logés en résidence universitaire ont des trajets en moyenne plus courts que les autres (34 mn), en particulier dans les résidences situées en grande couronne.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

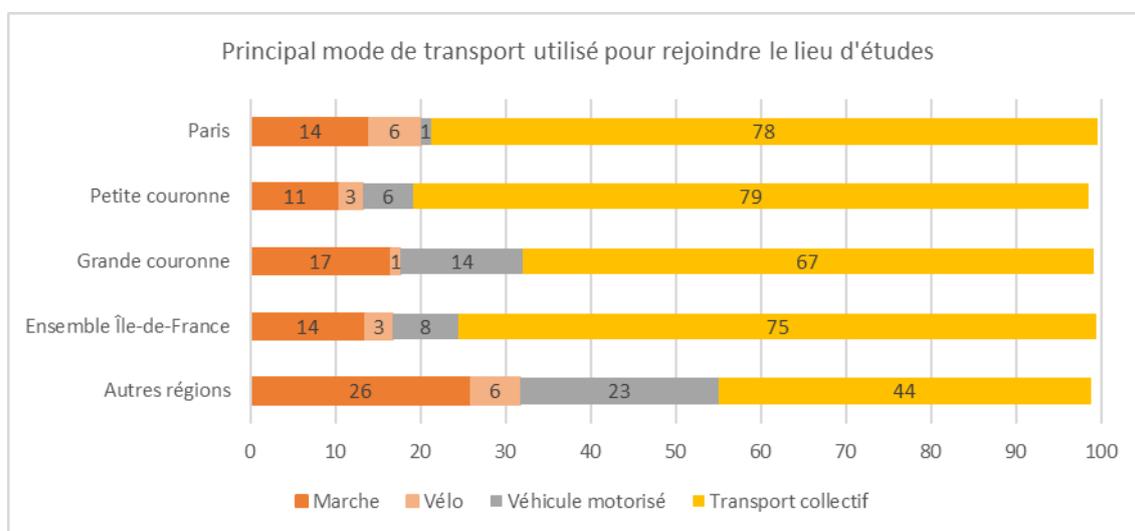
9-Source : Nathalie Machon, Alexane Riou, Améliorer les conditions de vie étudiante en Ile-de-France : des leviers pour agir, Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France, Rapport de la commission Éducation, formation, enseignement et recherche, avril 2021.

10-Source : Olivier Galland (CNRS), Qui sont les étudiants vraiment pauvres ? Observatoire de la vie étudiante, Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire, Etudes et recherche, sous la direction de Feres Belghith, Marie-Paule Couto et Olivier Rey, mars 2023.

Ces durées de trajet illustrent la forte mobilité des jeunes sur un territoire où l'offre de formation se concentre en cœur d'agglomération : les établissements parisiens rassemblent en 2020 44 % de l'ensemble des étudiants franciliens. De plus, la régionalisation du recrutement des filières non sélectives sur Parcoursup depuis la rentrée 2019 semble avoir entraîné un essor des mobilités entre académies. À titre d'illustration, la proportion de bacheliers parisiens admis dans un établissement de l'académie de Créteil est passée de 4 % en 2017 à 17 % en 2019¹¹.

Un recours très important aux transports collectifs

L'importance des temps de trajet peut également s'expliquer par la forte dépendance des étudiants franciliens aux transports en commun, dont le maillage permet certes l'accès à une offre de formation diversifiée, mais au prix de trajets parfois très longs. Trois étudiants franciliens sur quatre utilisent principalement les transports en commun pour rejoindre leur lieu d'études, contre 44 % dans les autres régions, où la marche et les déplacements en voiture sont plus répandus. Au sein de l'Île-de-France, la voiture est davantage utilisée en périphérie de Paris, notamment par les étudiants résidant en grande couronne. La marche est plus fréquente à Paris et en grande couronne que dans les départements de petite couronne. Elle concerne 41 % des étudiants logés en résidence universitaire.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Le temps de trajet moyen vers l'établissement d'enseignement supérieur varie sensiblement selon le principal mode de transport : 20 minutes pour la marche, 31 pour le vélo, 48 pour les véhicules motorisés et 1h05 pour les transports en commun. Les étudiants résidant en grande couronne qui se déplacent en transport collectif connaissent les trajets les plus longs (1h21).

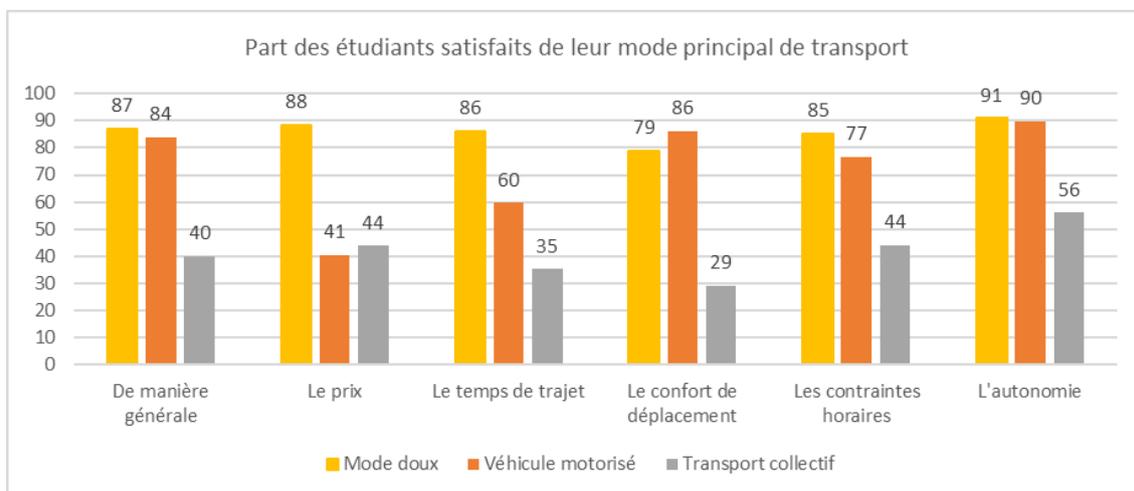
Un faible taux de satisfaction chez les utilisateurs des transports en commun

En moyenne, 53 % des étudiants franciliens souhaiteraient consacrer moins de temps à se rendre sur leur lieu d'études, contre 38 % dans les autres régions. Ceux qui résident chez leurs parents, qui connaissent les temps de transport les plus élevés, sont plus nombreux à exprimer ce souhait (61 %, contre 46 % des décohabitants et 40 % des étudiants logés en résidence universitaire).

Un peu plus de la moitié des étudiants franciliens se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur mode de transport principal. C'est beaucoup moins que dans les autres régions (70 %). Les étudiants se déplaçant en mode doux ressortent comme les plus satisfaits, surtout en ce qui concerne le prix et le temps de trajet. Le taux de satisfaction est nettement moins bon parmi les étudiants empruntant les transports en commun, en particulier au sujet du temps de trajet (35 %) et du confort de déplacement (bruit, effort physique : 29 %). Plus de quatre étudiants sur dix déclarent avoir manqué des cours à cause d'un problème de transport, contre 27 % dans les autres régions. L'écart observé avec les autres régions provient en partie d'un moindre recours aux transports en commun. Cependant, les étudiants qui les utilisent apparaissent moins critiques qu'en Île-de-France, de manière générale, et pour ce qui relève du temps de trajet (46 %) et du confort de déplacement (45 %).

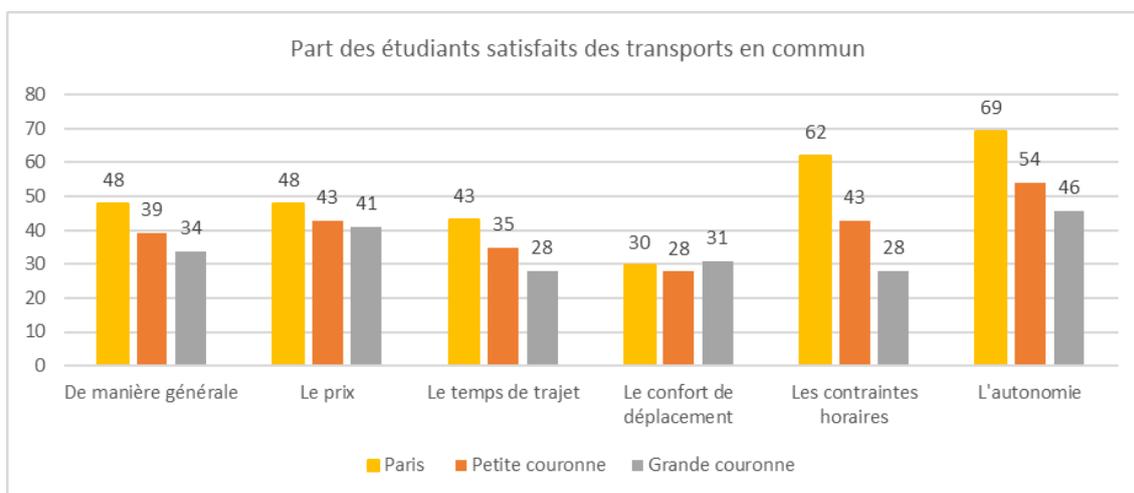
¹¹Nagui Bechichi (Insee), Julien Grenet (CNRS), Georgia Thebault (EHESS), Ségrégation à l'entrée des études supérieures en France et en région parisienne : quels effets du passage à Parcoursup ? Insee, Document de travail n°21-03, novembre 2021.

Ce constat renvoie à l'engorgement du réseau de transport en commun en Île-de-France aux heures de pointe. En effet, les déplacements ayant pour motif les études se réalisent principalement aux heures de forte fréquentation dans les réseaux de transport pour la pointe du matin, à l'image des déplacements à destination du lieu de travail. D'après l'enquête générale transport de 2010, 39 % des déplacements du domicile vers le lieu d'études s'effectuent à la pointe du matin, soit entre 7h30 et 9h30), contre 41 % pour les actifs vers leur lieu de travail¹².



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Les étudiants logés à Paris utilisant principalement les transports en commun sont nettement plus satisfaits de leurs conditions de transport que ceux vivant en couronne, notamment en ce qui concerne les contraintes horaires et l'autonomie de déplacement dont ils bénéficient.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

La durée importante des trajets entre domicile et lieu d'études, conjuguée aux contraintes horaires des transports en commun pour de nombreux utilisateurs, et à l'exercice d'une activité rémunérée pour certains, peut représenter un frein à l'investissement des étudiants dans la vie de leur établissement.

12-Jérôme Bertrand, Universités et déplacements en Île-de-France, L'Institut Paris Region, mars 2016.

5.Des services aux étudiants peu utilisés

Si les étudiants sont présents sur leur campus pour y suivre leur formation, et souvent pour se rendre à la bibliothèque, une faible part utilisent les autres services proposés à leur intention, services de restauration des Crous, équipements ou centres sportifs, équipements ou activités culturels et service de santé.

Un temps de présence sur les campus difficile à évaluer

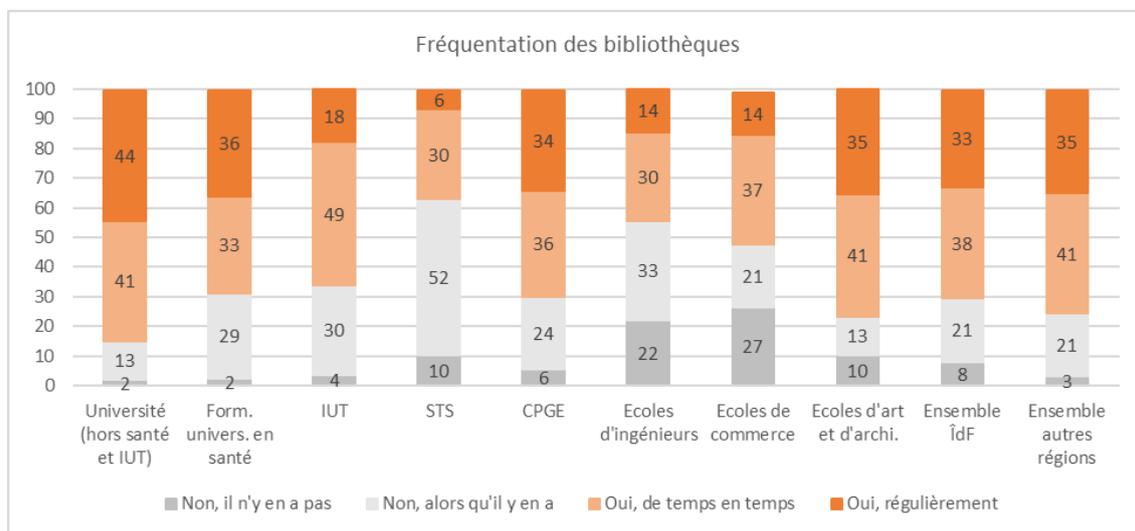
Les étudiants franciliens passent en moyenne un peu moins de 21 heures en formation chaque semaine, qu'il s'agisse de cours, travaux pratiques ou dirigés, séminaires, devoirs surveillés, etc. Cependant, une partie de ces cours peuvent se dérouler à distance. Le nombre d'heures de formation est le plus important dans les classes préparatoires aux grandes écoles, (36 heures), les IUT (27 heures) et les écoles d'ingénieurs (26 heures). Il est plus faible dans les autres formations universitaires. En moyenne, 29 % des étudiants ont au moins une heure de formation le samedi, y compris dans les universités (27 %, hors santé et IUT).

La plupart des étudiants ne manquent jamais ou rarement un de leurs cours (79 %), en particulier lorsqu'ils fréquentent une école, une classe préparatoire aux grandes écoles ou suivent une formation courte professionnalisante. S'ils le font parfois, c'est essentiellement du fait de problèmes de transport (42 %), de leur activité professionnelle (28 %), ou en raison d'un chevauchement entre plusieurs cours (25 %).

Le temps moyen consacré au travail personnel s'établit à 9 heures et 22 minutes du lundi au vendredi, soit un peu plus de 3 heures chaque jour. Cependant, on ne sait pas si ce travail personnel est réalisé dans l'établissement, au domicile ou ailleurs.

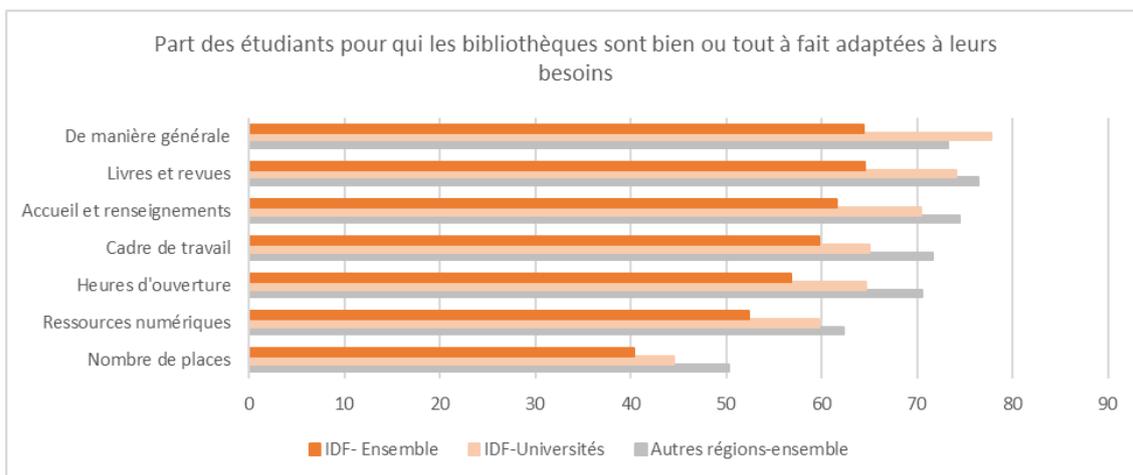
Sept étudiants franciliens sur dix fréquentent la bibliothèque de leur établissement

Plus de neuf étudiants sur dix déclarent disposer d'une bibliothèque dans leur établissement, mais deux sur dix n'en ont pas l'usage, en moyenne. Sept sur dix l'utilisent, 31 % de façon régulière. Les étudiants qui fréquentent le plus les bibliothèques de leur établissement sont ceux inscrits à l'université, dans les écoles d'art et d'architecture et en classe préparatoire aux grandes écoles. Les étudiants inscrits en STS, en école d'ingénieur ou de commerce les utilisent moins souvent.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

De manière générale, la plupart des étudiants considèrent que la bibliothèque universitaire est adaptée à leurs besoins (64 %, 74 % pour les étudiants inscrits à l'université). Les horaires d'ouverture satisfont 57 % des étudiants en moyenne. La majorité d'entre eux estiment que les livres et revues mis à disposition, le cadre de travail, l'accueil et les renseignements correspondent à leurs attentes. En revanche, le nombre de places disponibles est jugé insuffisant par près de 60 % d'entre eux, une proportion supérieure à celle observée dans les autres régions, qui témoigne d'une saturation plus importante de ces équipements dans la région. Quel que soit le critère pris en compte, les étudiants inscrits à l'université (hors IUT et santé) apparaissent plus satisfaits que les autres des services offerts par les bibliothèques. Cependant, le taux de satisfaction des étudiants franciliens est un peu moins élevé que dans les autres régions.

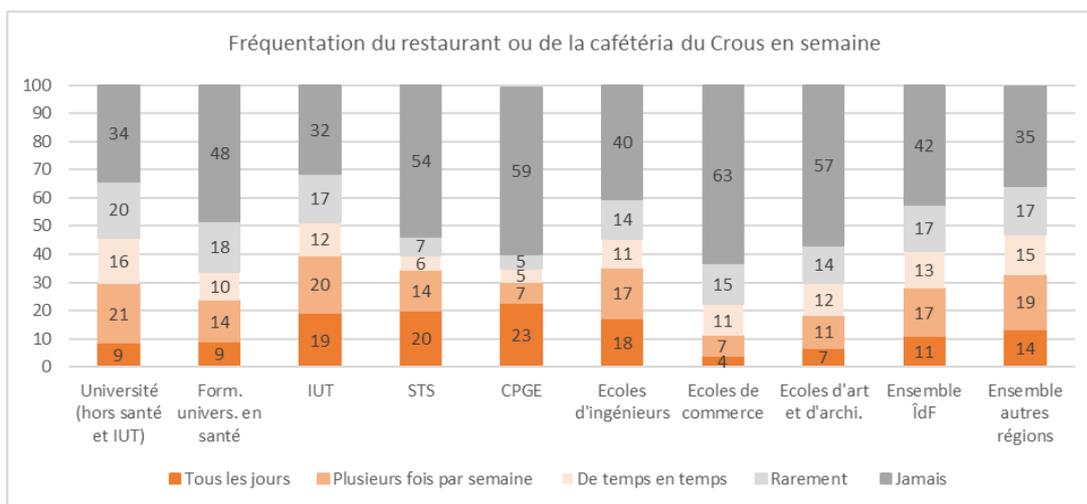


Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Une utilisation limitée des services de restauration des Crous

Un étudiant francilien sur dix mange tous les jours au restaurant universitaire ou à la cafétéria du Crous pendant une semaine « normale » de cours. Cette proportion est sensiblement plus élevée parmi les étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (23 %), en STS (20 %), en IUT (19 %) et en écoles d'ingénieur (18 %) que dans les autres formations de l'enseignement supérieur. Ces écarts peuvent être imputables à la présence ou non d'une structure de restauration du Crous à proximité du lieu d'études ou du lieu de résidence de l'étudiant. Les Crous sont à ce jour principalement implantés au sein ou à proximité des sites universitaires, et dans quelques écoles d'ingénieur et d'architecture (ESTP à Cachan, EFREI à Villejuif, ENS Paris Saclay, CentreSupélec et IOGS à Saclay, ESIEE à Marne-la-Vallée, écoles d'architecture Paris Belleville et de Versailles¹³). Les étudiants suivant une formation dispensée dans un lycée (classe préparatoire aux grandes écoles ou STS) ont accès au service de restauration ouvert à tous les lycéens à l'heure du déjeuner ; des confusions avec les services du Crous sont possibles. Près de six étudiants sur dix ne fréquentent que rarement ou jamais les services de restauration du Crous : beaucoup n'ont pas accès à ces services à proximité de leur établissement ou de leur domicile. C'est plus que dans les autres régions (52%).

13-Source : https://data.enseignementsuprecherche.gouv.fr/explore/dataset/fr_crous_restaurant_france_entiere/information/ (2017)



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

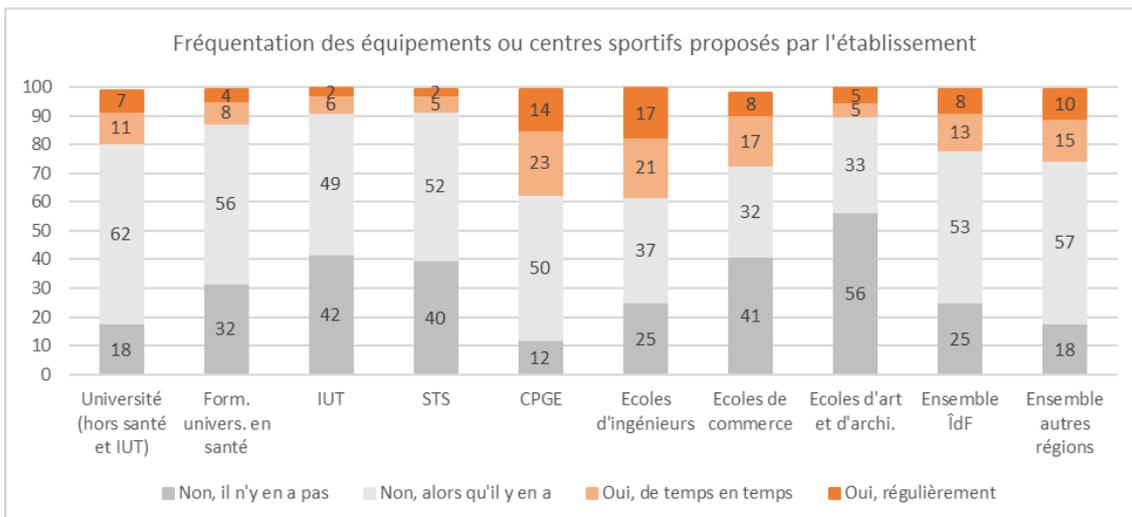
Parmi les étudiants franciliens qui ont accès à une offre de restauration Crous, en particulier les étudiants inscrits à l'université, une majorité n'y ont que très peu recours, pour des raisons qui tiennent vraisemblablement aux difficultés d'accès à ces services aux heures de repas. Le rapport d'activité du Crous de Créteil par exemple fait état d'un assez faible taux de satisfaction des utilisateurs en ce qui concerne les temps d'attente : 46 % en 2021.

La mise en place des repas à 1 euro dans le contexte de la crise sanitaire, maintenus depuis au profit des étudiants boursiers, semble avoir contribué à augmenter le recours des étudiants aux services de restauration des Crous. Elle a aussi entraîné une demande accrue de la part des établissements non desservis par les Crous. Cependant, ce regain d'intérêt se heurte, là où les services existent, aux contraintes de places et de temps dont disposent les étudiants pour déjeuner ; et là où ils n'existent pas, aux contraintes d'équilibre économique de ces structures. Afin d'améliorer l'accès à la restauration à tarif modéré pour tous les étudiants boursiers ou précaires, les Crous mettent en œuvre des solutions alternatives comme l'agrément de structures partenaires ou la délivrance d'aides financières compensatoires.

Un faible recours aux services sportifs, culturels ou de santé

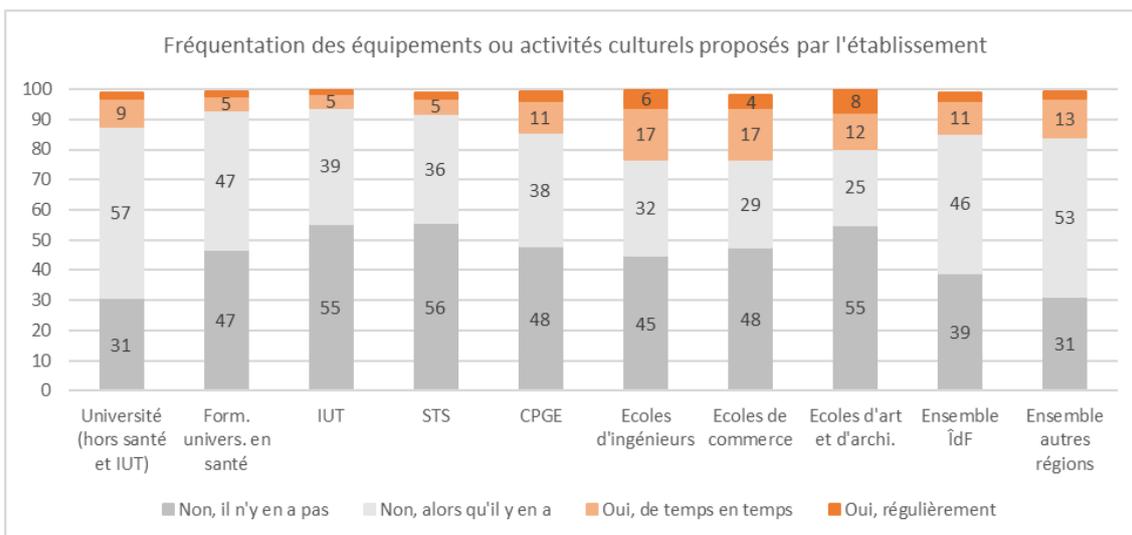
Deux étudiants franciliens sur dix utilisent des équipements ou centres sportifs proposés par leur établissement ; 8 % le font régulièrement et 13 % de temps en temps. Cependant, 58 % des étudiants franciliens déclarent pratiquer régulièrement un sport (au moins une fois par semaine) : la plupart d'entre eux le font donc en dehors de leur établissement. Plus de la moitié des étudiants n'ont jamais recours aux équipements ou centres sportifs proposés par leur établissement, alors qu'une offre existe théoriquement ; cependant elle n'est pas toujours disponible au moment où les étudiants pourraient s'y rendre. Enfin, un quart ne peuvent y recourir faute de proposition émanant de leur établissement, une proportion plus élevée que celle observée dans les autres régions. Les étudiants en classe préparatoire, ou inscrits à l'université bénéficient plus souvent que les autres d'une offre sportive sur leur campus que les autres étudiants. Les plus nombreux à les utiliser sont les étudiants des classes préparatoires et en écoles d'ingénieur. Ceux inscrits à l'université s'en servent moins.

Dans la perspective des prochains jeux olympiques de Paris, et sur la base de plusieurs études relatives à la pratique étudiante du sport, une feuille de route a été adoptée par les ministres en charge de l'enseignement supérieur et du sport en avril 2023. Elle vise à développer l'offre et la diversifier, en partenariat avec les collectivités locales, et valoriser la pratique dans les cursus. Une enquête nationale doit être engagée à la rentrée 2023 pour adapter l'offre d'équipements aux besoins, en optimisant l'utilisation de ceux existants.



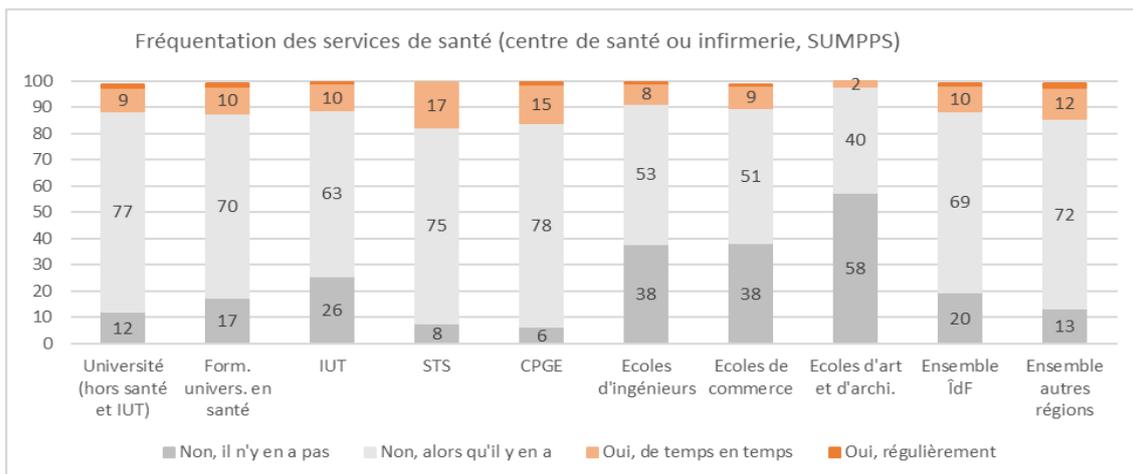
Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Seulement 14 % des étudiants franciliens utilisent des équipements ou activités culturelles proposés par leur établissement, le plus souvent ponctuellement. Ces services sont moins présents dans les établissements que les équipements sportifs, sauf à l'université (hors IUT). Même lorsqu'ils existent, une majorité d'étudiants n'y ont cependant pas recours. Les écoles parviennent à mobiliser davantage leurs étudiants dans ces activités que les autres établissements d'enseignement supérieur.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Les services de santé des établissements, centre de santé ou infirmerie, Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS, devenus services de santé étudiante en 2023) sont bien identifiés par une majorité d'étudiants (80 %). Toutefois ils le sont moins dans les écoles et les IUT. En moyenne, un étudiant sur dix déclare en avoir bénéficié.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Parmi les étudiants franciliens souffrant d'une maladie de longue durée ou d'un handicap, 23 % disent ne pas connaître de service ou mission handicap dans leur établissement. Ce service est bien mieux identifié à l'université que dans les autres filières de l'enseignement supérieur. Peu l'utilisent (12 %, 6 % de manière régulière).

Si l'enquête permet bien de mesurer le recours aux différents équipements et activités proposés par les établissements dans les domaines du sport, de la culture et de la santé, il n'est pas certain qu'elle apprécie correctement l'existence de ces offres de service. En effet, les établissements éprouvent parfois des difficultés à informer leurs étudiants sur les services qu'ils proposent ou qui sont proposés par d'autres intervenants, comme les services de santé étudiante auxquels tous les étudiants devraient avoir accès. La lisibilité et l'accessibilité à ces offres représentent un enjeu important. Les écoles semblent globalement plus efficaces que les autres établissements d'enseignement supérieur dans la mise en œuvre de ces services aux étudiants. Leur dimension pourrait expliquer cet avantage relatif par comparaison aux filières universitaires, souvent de très grande taille, ou aux formations post-baccalauréat délivrées dans les lycées, où le nombre d'étudiants est au contraire bien plus limité.

L'intensité d'usage de ces services est aussi liée à d'autres caractéristiques des étudiants. Les étudiants les plus jeunes et ceux de nationalité étrangère y ont davantage recours en Île-de-France. Les étudiants fréquentent plus souvent les restaurants ou cafétérias des Crous et les équipements ou centres sportifs que les étudiantes ; les étudiantes en revanche fréquentent davantage la bibliothèque de leur établissement.

L'usage limité des services de vie étudiant laisse penser que les étudiants restent peu sur leurs campus en dehors des heures de cours, sauf pour ceux qui se rendent aussi régulièrement en bibliothèque. L'intégration à la vie de campus telle qu'elle est appréhendée par l'enquête tend à confirmer cette hypothèse.

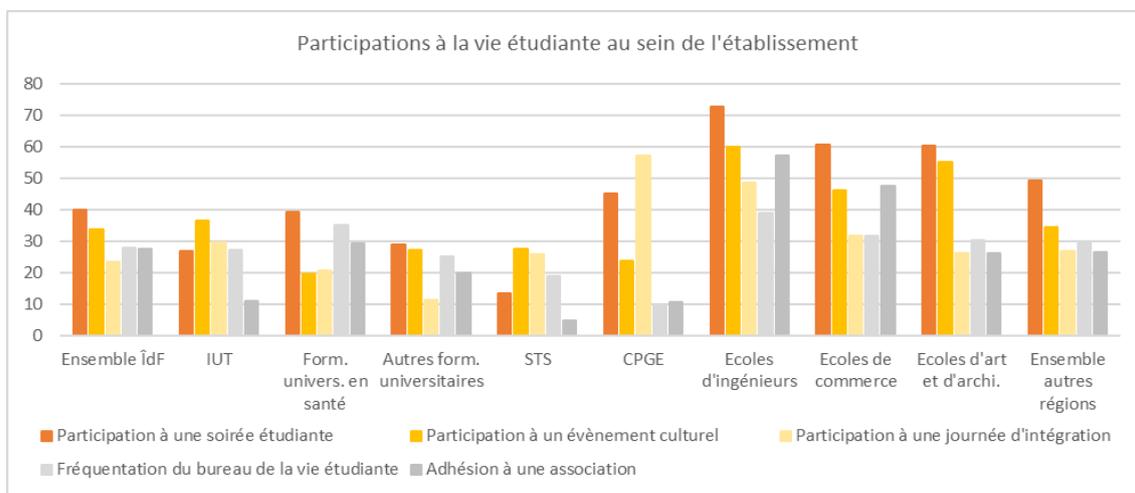
6. Une intégration limitée à la vie de campus

En effet, une majorité d'étudiants ne participent pas aux activités collectives proposées, à l'exception des étudiants des écoles. Malgré l'accompagnement par des tiers dont beaucoup bénéficient dans le cadre de leurs études, peu se sentent pleinement intégrés à la vie de leur établissement. Or le sentiment d'intégration à la vie de l'établissement et au groupe d'étudiants les protègent d'un risque de fragilité psychologique.

Une faible participation aux événements et actions collectives

Au sein des établissements d'enseignement supérieur, plusieurs dispositifs ou événements contribuent à faciliter l'intégration des étudiants et animer la vie étudiante : journées d'intégration, soirées étudiantes, événements culturels, bureaux de la vie étudiante et associations étudiantes. Parmi ces différentes propositions, les soirées étudiantes sont celles qui mobilisent le plus : en moyenne, 40 % des étudiants franciliens y ont déjà participé.

Elles recrutent beaucoup d'étudiants dans les écoles notamment. Un étudiant sur trois a déjà participé à un événement culturel sur le campus de son établissement et environ un sur quatre s'est joint à une journée d'intégration, s'est rendu au moins une fois au bureau de la vie étudiante ou a adhéré à une association étudiante.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

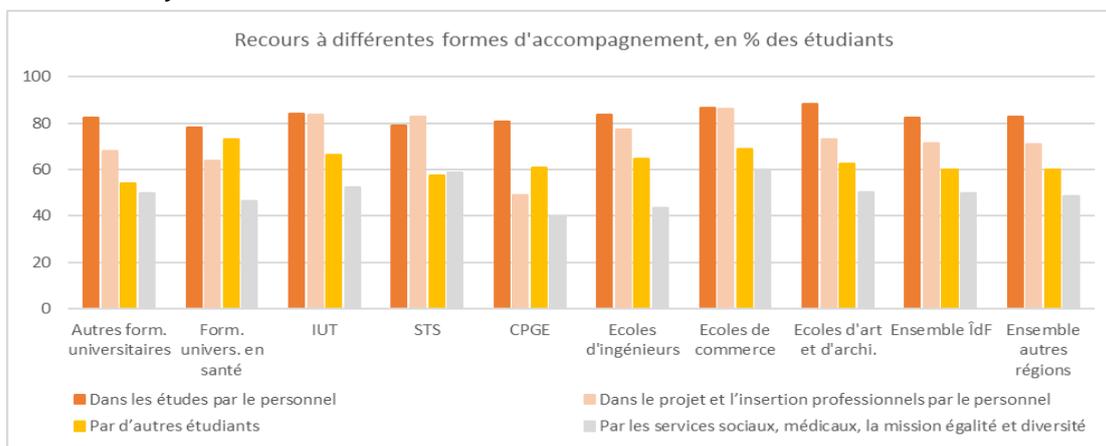
Les écarts entre filières sont particulièrement marqués en termes de participation des étudiants, entre les écoles où ils ressortent comme les plus mobilisés, et les sections de techniciens supérieurs et les formations universitaires où ils sont au contraire peu impliqués. Au total, 83 % des étudiants franciliens mentionnent au moins une de ces participations à la vie collective (86 % dans les autres régions). Cette proportion plafonne à 70 % des élèves inscrits dans les classes post-baccalauréat des lycées, en section de technicien supérieur ou en classes préparatoires aux grandes écoles.

Un accompagnement fréquent mais pas toujours satisfaisant

La majorité des étudiants déclarent avoir bénéficié d'un accompagnement, sous différentes formes :

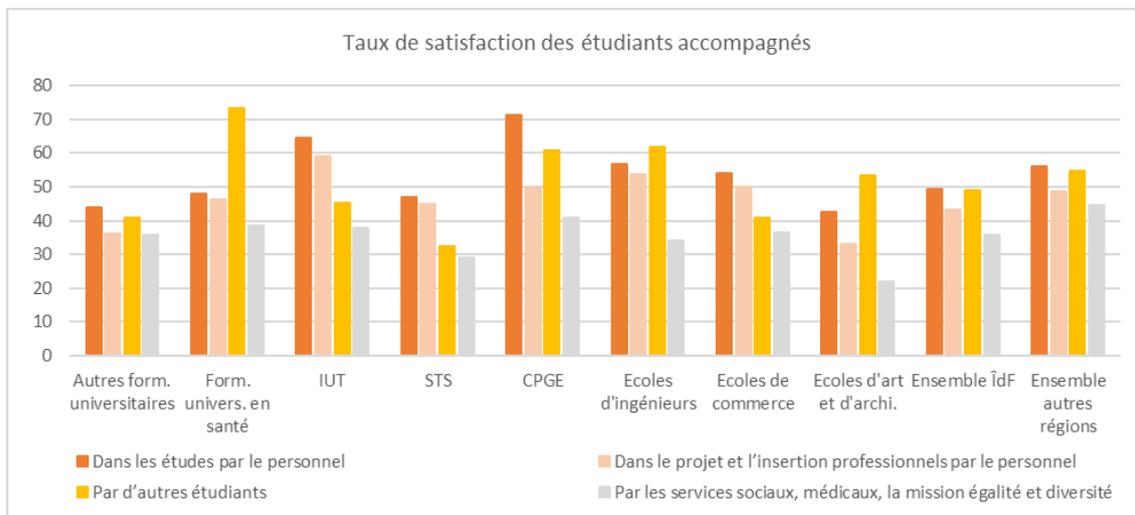
- Accompagnement dans les études par le personnel administratif et enseignant de leur établissement (accueil, orientation, aide personnalisée) pour 83 % d'entre eux,
- Accompagnement au projet professionnel et à l'insertion professionnelle par le personnel administratif et enseignant de leur établissement (orientation, recherche de stage...) pour 71 % d'entre eux,
- Accompagnement par d'autres étudiants (tutorat, parrainage...) pour 60 % d'entre eux,
- Enfin, accompagnement par les services sociaux, médicaux, la mission égalité et diversité pour 50 % d'entre eux.

On observe peu de différences entre filières de l'enseignement supérieur en termes de soutien aux étudiants. Les étudiants de nationalité étrangère ont davantage recours à l'accompagnement que les étudiants français.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Les étudiants ayant bénéficié de ces accompagnements en sont moyennement satisfaits, notamment dans les formations universitaires (hors santé et IUT). La moitié des étudiants ayant été accompagnés dans les études par le personnel administratif ou enseignant en sont satisfaits en moyenne, avec des écarts importants entre filières à l'avantage des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (71 % d'étudiants satisfaits) et d'IUT (65 %). L'accompagnement par les pairs a également satisfait la moitié des étudiants qui en ont bénéficié, en particulier dans les formations universitaires en santé (73%), les écoles d'ingénieurs (62 %) et les classes préparatoires aux grandes écoles (61 %).

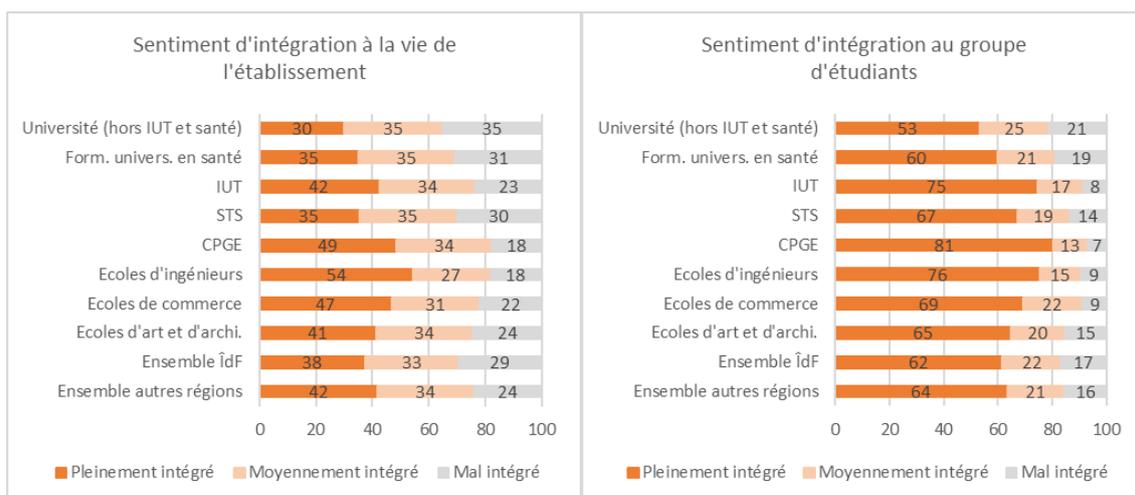


Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Un assez fort sentiment d'intégration au groupe d'étudiants de la formation

En moyenne, 62 % des étudiants franciliens se sentent pleinement intégrés au groupe d'étudiants. Néanmoins, 17 % ne le ressentent pas du tout, une proportion relativement élevée, en particulier dans les formations universitaires (21 %). Le sentiment d'intégration au groupe d'étudiants est particulièrement fort dans les classes préparatoires aux grandes écoles, dans les écoles d'ingénieurs et dans les IUT.

En revanche, 38 % seulement se sentent pleinement intégrés à la vie de leur établissement, avec là aussi des écarts sensibles entre filières, les étudiants des formations universitaire (hors santé et IUT) ressortant comme les moins bien intégrés. En moyenne, trois étudiants franciliens sur dix se perçoivent comme mal intégrés, un peu plus que dans les autres régions françaises (24 %).

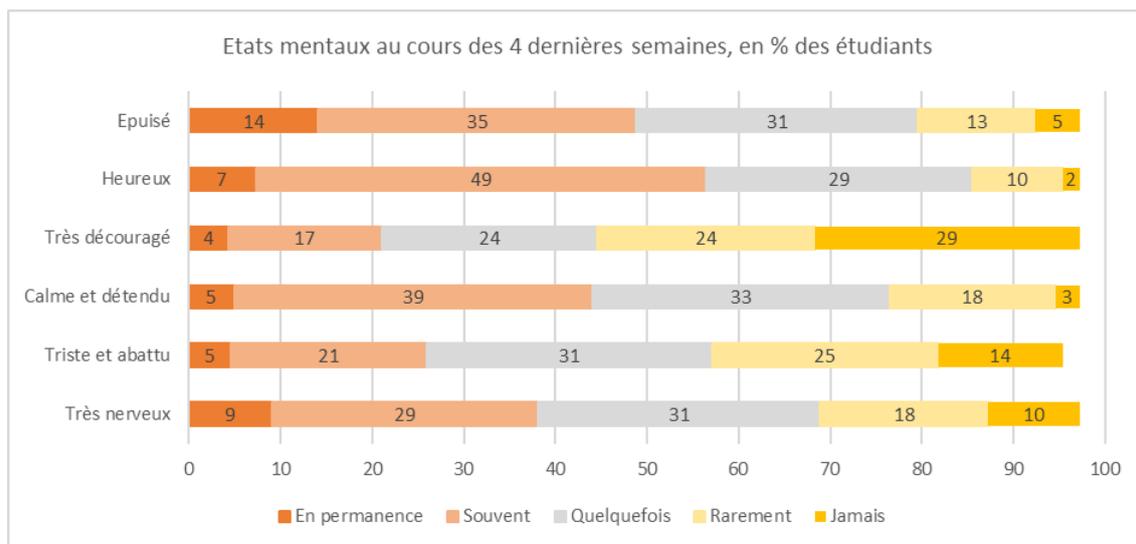


Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

Le sentiment d'intégration au groupe d'étudiants ou à l'établissement est un peu moins fort chez les étudiantes et parmi les étudiants de nationalité étrangère. Il chute chez les étudiants âgés de plus de 25 ans.

Des signes fréquents de fragilité psychologique

Si une majorité d'étudiants se sont sentis souvent heureux au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête (57 %), beaucoup présentaient des signes de fragilité psychologique en 2020 : près de la moitié ont témoigné de leur épuisement, 38 % d'une grande nervosité, 26 % de leur tristesse et 21 % de leur extrême découragement. L'enquête s'étant déroulée au printemps 2020, les réponses apportées se situent certes dans un contexte de crise sanitaire déjà partiellement marqué par le premier confinement.



Source : Observatoire de la vie étudiante, Enquête Conditions de vie des étudiants 2020, exploitation Institut Paris Region.

En moyenne, un étudiant francilien sur trois était en situation de détresse psychologique au printemps 2020¹⁴. La prévalence de ces troubles était plus forte chez les jeunes femmes (41 %) et chez les étudiants de nationalité étrangère (40 %). Les étudiants issus de classes populaires étaient davantage concernés (39 %) que ceux issus des classes supérieures (27 %). Cette détresse psychologique est fortement corrélée au sentiment d'intégration à la vie de l'établissement ou au groupe d'étudiants de la formation. Ainsi 60 % des étudiants qui ne se sentent pas du tout intégrés au groupe d'étudiants de leur formation étaient en situation de détresse psychologique ; et 51 % de ceux pas du tout intégrés à la vie de l'établissement. La détresse psychologique caractérise également les étudiants confrontés à des difficultés financières importantes (48 %) ou très importante (60 %)¹⁵. A l'échelle nationale, l'enquête menée par l'Observatoire de la vie étudiante au début de l'été 2021 a révélé une aggravation de la détresse psychologique des étudiants, avec une prévalence de 43 % en croissance de 13 points par rapport au printemps 2020. Si ce phénomène peut résulter d'une plus grande attention accordée à la santé mentale dans le débat public, il peut aussi traduire une détérioration de l'état psychologique des étudiants, particulièrement visés par les restrictions durant l'année précédente¹⁶.

14-La détresse psychologique est mesurée d'après le score de détresse psychologique Mental Health Inventory - 5 (MHI-5) en 5 modalités : part des étudiants ayant obtenu un score inférieur ou égal à 14 sur 25. Un score égal à 5 équivaut à un individu ayant déclaré qu'au cours des 4 dernières semaines il était en permanence « très nerveux », « triste et abattu » et « si découragé que rien ne pouvait lui remonter le moral », ainsi que jamais « calme et détendu » ni « heureux ». Les non-réponses partielles sont intégrées sans modification au calcul du score. Source : Feres Belghith, Marie-Paule Couto, Odile Ferry, Yannick Morvan, Théo Patros, Une année seuls ensemble. Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année 2020-2021, Observatoire de la vie étudiante, OVE Info n°45, novembre 2021.

15-Les travaux menés à l'échelle nationale à partir de la dernière enquête Conditions de vie des étudiants montrent que ces troubles sont fréquemment associés à « la présence de difficultés financières ou scolaires importantes, un faible sentiment d'intégration, la confrontation au harcèlement ou aux violences sexistes ou sexuelles, la présence de troubles psychologiques ou de situations de handicap déclarées et une vision négative de l'avenir par rapport à celle de ses parents ainsi que l'absence d'activité physique. » Source : Source : Quentin Facon-Barillot (Université Paris Nanterre), Lucia Romo (UPN), Camille Vansimayes (Université Paris Cité), Astrid Chevance (UPC), Ariel Frajerman (hôpital du Kremlin-Bicêtre), Yannick Morvan (UPN), Quels déterminants de la santé mentale des étudiants dans l'enquête Conditions de vie 2020 ? Observatoire national de la vie étudiante, Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire, Etudes et recherche, sous la direction de Feres Belghith, Marie-Paule Couto et Olivier Rey, mars 2023.

16-Source : Feres Belghith, Marie-Paule Couto, Odile Ferry, Yannick Morvan, Théo Patros, op.cité.

Conclusion

L'une des spécificités de la région Île-de-France du point de vue des conditions de vie des étudiants réside dans les difficultés d'accès à un logement autonome et par conséquent, le maintien au domicile parental des étudiants originaires de la région durant une bonne partie de leurs études, en particulier ceux dont les parents ne peuvent consentir qu'une aide financière limitée à leurs enfants. Les travaux de recherche menés à partir de l'enquête de l'Observatoire de la vie étudiante montrent qu'habiter un logement indépendant dans la région augmente le risque pour les étudiants de basculer dans la précarité en cas de perte d'une aide publique comme la bourse, de perte d'emploi ou de rupture familiale.

La dispersion géographique des lieux de vie étudiante, entre domicile, établissement d'enseignement, et lieu de travail pour près de la moitié d'entre eux, est importante au regard des durées de déplacement très élevées entre domicile et lieu d'études. Cette dispersion découle notamment de la forte concentration des formations à Paris. Elle pourrait compromettre l'émergence d'une vie de campus dans les établissements, la majorité des étudiants étant contraints par les horaires des transports en commun.

Des inégalités ressortent de l'enquête en ce qui concerne l'expérience étudiante, avec une participation aux activités proposées dans l'établissement, un sentiment d'intégration à la vie de l'établissement et au groupe d'étudiants beaucoup plus développés dans les écoles. Ces établissements pour partie privés semblent mieux répondre aux attentes des étudiants. Leur taille moyenne les situent entre les universités, qui accueillent chaque année un grand nombre de nouveaux étudiants, et les classes post-baccalauréat des lycées, dont les effectifs sont souvent limités.

Les résultats de l'enquête Conditions de vie des étudiants font ressortir plusieurs enjeux en matière de politique publique. Un enjeu d'équité territoriale d'accès aux services de vie étudiante d'abord : restauration universitaire, équipements sportifs et culturels, services de santé étudiante, impliquant un grand nombre d'acteurs : établissements d'enseignement supérieur, Crous et collectivités territoriales notamment. En matière de restauration étudiante, un dispositif de tickets-restaurant voté en avril 2023 devrait se déployer sur la base d'un conventionnement avec des structures publiques ou privées sur les sites où les Crous ne sont pas implantés, afin que tous les étudiants aient accès à une offre de restauration à tarif modéré. Une feuille de route interministérielle pour accélérer le développement de la pratique sportive étudiante a également été adoptée en avril 2023, qui prévoit de développer l'offre de services et valoriser les pratiques sportives dans les cursus.

Un second enjeu est celui de l'accès à une offre de logement à tarification sociale, en particulier pour les étudiants originaires d'autres régions ou de l'étranger qui disposent de faibles ressources. Si la production de nouvelles résidences sociales a fortement augmenté en Île-de-France depuis l'adoption d'un premier « plan 40 000 logements étudiants » en 2013, suivi d'un second plan « 60 000 logements étudiants » en 2017, elle marque le pas depuis 2017 avec une baisse du nombre de places agréées par l'État. Sur la période 2018-2022, la région a quand même encore concentré 39 % de l'ensemble des nouvelles places sociales autorisées en France, avec le soutien financier du Conseil régional. Une convention signée entre l'Etat et la Région pour la période 2022-2024 fixe un ambitieux objectif de financement annuel de 4 800 logements locatifs sociaux pour les étudiants.

Enfin, la qualité des transports publics représente également un axe d'amélioration pour une population n'ayant le plus souvent pas d'autre alternative pour se déplacer. Les leviers à mobiliser se situent à la fois du côté des transporteurs dans l'organisation des services et du côté des établissements dans celle des emplois du temps.

Deux autres priorités sont inscrites aux agendas politiques depuis la crise sanitaire. Les situations de précarité concerneraient selon l'Observatoire de la vie étudiante un peu plus de 6 % des étudiants franciliens (soit près de 32 000). Elles affectent principalement les étudiants qui ne vivent plus chez leurs parents et ne bénéficient pas d'une bourse, en particulier en Île-de-France en raison du niveau des loyers dans la région ; les étudiants de nationalité étrangère et les plus âgés sont les plus touchés.

Durant la crise, de nombreux soutiens ont été mis en place pour y faire face par l'Etat, la Région et d'autres collectivités territoriales sous diverses formes : aides ponctuelles, logements d'urgence, distributions alimentaires, épiceries solidaires, repas Crous à 1 euro, aides à l'équipement informatique, financement de jobs étudiants sur les campus ou au sein des résidences étudiantes, etc. Une partie de ces aides ont été maintenues une fois la crise passée, en raison de la persistance de ces situations. Pour sa part, la Région Île-de-France contribue au financement de 1 000 emplois étudiants mentors au sein des universités et des établissements publics d'enseignement supérieur accueillant plus de 10 000 étudiants. Un fonds d'urgence de solidarité pour les étudiants a été ouvert aux universités franciliennes. La Région apporte également un soutien aux associations la Croix-Rouge française et Linkee réalisant des distributions alimentaires sur les campus à la demande des universités.

De la même façon, la dégradation de la santé mentale des étudiants durant la crise sanitaire a fait de la prévention et des soins en santé mentale une nouvelle préoccupation partagée par l'ensemble des parties prenantes. En Île-de-France, un étudiant sur trois était en situation de détresse psychologique au printemps 2020. Afin d'améliorer leur prise en charge, le dispositif « Santé Psy Etudiants » mis en place début 2021 permet de financer jusqu'à 8 consultations gratuites auprès d'un psychologue, sans avance de frais. En France, près de 50 000 étudiants en ont bénéficié en un an.

Bibliographie

Franziska Barnhusen, Sandrine Beaufiles, Kevin Chaput (Insee), Philippe Serre (Insee) et Ivan Tissot (Insee), Sans travaux de rénovation énergétique, près d'un logement francilien sur deux bientôt interdit à la location, L'Institut Paris Region, Note rapide n°957, octobre 2022.

Nagui Bechichi (Insee), Julien Grenet (CNRS), Georgia Thebault (EHESS), Ségrégation à l'entrée des études supérieures en France et en région parisienne : quels effets du passage à Parcoursup ? Insee, Document de travail n°21-03, novembre 2021.

Feres Belghith, Marie-Paule Couto, Odile Ferry, Yannick Morvan (Université Paris Nanterre), Théo Patros, Une année seuls ensemble. Enquête sur les effets de la crise sanitaire sur l'année 2020-2021, Observatoire de la vie étudiante, OVE Info n°45, novembre 2021.

Belghith Feres, Ferry Odile, Patros Théo, Tenret Élise, Être étudiant en 2020 : entre incertitudes et fragilités, Observatoire de la vie étudiante, OVE Infos n°43, avril 2021.

Belghith Feres, Ferry Odile, Patros Théo, Tenret Élise, La vie étudiante au temps de la pandémie de COVID-19, Observatoire de la vie étudiante, OVE Infos n°42, septembre 2020.

Jérôme Bertrand, Universités et déplacements en Île-de-France, L'Institut Paris Region, mars 2016.

Corinne de Berny, La poursuite d'études supérieures, une demande très forte en Île-de-France, L'Institut Paris Region, mars 2023.

Corinne de Berny, Anne-Claire Davy, Lynda Pichard (Insee Île-de-France), Vinciane Bayardin (Insee), Vivre chez ses parents, une contrainte pour une partie des étudiants franciliens, L'Institut Paris Region, Note rapide Société-Habitat, n° 917, octobre 2021.

Corinne de Berny, Anne-Claire Davy, Territoires de la vie étudiante en Île-de-France, L'Institut Paris Region, octobre 2016.

Quentin Facon-Barillot (Université Paris Nanterre), Lucia Romo (UPN), Camille Vansimayes (Université Paris Cité), Astrid Chevance (UPC), Ariel Frajerman (hôpital du Kremlin-Bicêtre), Yannick Morvan (UPN), Quels déterminants de la santé mentale des étudiants dans l'enquête Conditions de vie 2020 ? Observatoire national de la vie étudiante, Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire, Etudes et recherche, sous la direction de Feres Belghith, Marie-Paule Couto et Olivier Rey, mars 2023.

Olivier Galland (CNRS), Qui sont les étudiants vraiment pauvres ? Observatoire de la vie étudiante, Être étudiant avant et pendant la crise sanitaire, Etudes et recherche, sous la direction de Feres Belghith, Marie-Paule Couto et Olivier Rey, mars 2023.

Marion Le Carrer (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement), Florence Lesage (DRIHL), Mariette Sagot, Les jeunes franciliens quittent de plus en plus tard le domicile parental, L'Institut Paris Region, Les Franciliens - Territoires et modes de vie, septembre 2021.

Nathalie Machon, Alexane Riou, Améliorer les conditions de vie étudiante en Ile-de-France : des leviers pour agir, Conseil économique, social et environnemental régional d'Île-de-France, Rapport de la commission Éducation, formation, enseignement et recherche, avril 2021.

LES ÉTUDES

DE L'INSTITUT PARIS REGION



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49

ISBN 978 2 7371 2376 4